

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 21 AVRIL 2026

DELIBERATION 2026\_043

**Objet : Election des membres au sein du Pôle Métropolitain des Flandres (PMF)**

L'an deux mille vingt-six le vingt et un avril à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis Rue de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le quatorze avril deux mille-vingt-six.

**Présents (77) :**

JULIE ADJOVI - JACQUES GREMBER - SYLVIE TRACHEZ - YANNICK CORDONNIER - NANCY MILTAO - GAUTHIER VANCAYZEELE - FRÉDÉRIC VERTUN - ARMELLE FLAMENT - YANNICK DESCAMPS - AUDREY RINGOT - ARNAUD DEVILLEZ - SERGE LACONTE - RÉGIS DONDEYNE - RÉGIS DUQUENOY - LUC VAN INGHELANDT - DANIELLE MAMETZ - BERNADETTE POPELIER - ROMUALD GUILLAIN - JEAN-LUC SCHRICKE - DOMINIQUE JOLY - SANDRINE KEIGNAERT - PASCAL DEQUIDT - PHILIPPE MASQUELIER - SERGE SOODTS - CAROLINE LANDTSHEERE - VALENTIN BELLEVAL - GAËL DUHAMEL - CÉLINE SAUZEAU - PHILIPPE GRIMBER - ELISE DORMION-ROUSSEZ - BERNARD DENTENER - JACQUES WYCKAERT - BRIGITTE SCHOONHEERE - GUILLAUME GAMELIN - SOPHIE ANDRE - HAKIM CHAFCHAF - MARIE BOUQUET - VINCENT LEFEBVRE - SOPHIE CAUDRON - PIERRE-LAURENT VANDECAVEYE - SAMUEL BEVER - DOMINIQUE WALBROU - JEAN-FRANÇOIS DAUTRICOURT - PATRICK DEROUILLERS - ELIZABETH BOULET - NATHALIE DEBOUDT - SAMUEL DASSONNEVILLE - MARIE SANDRA - DELPHINE DARTHOIT - BRUNO DARRY - PAMELA VIDOCGUE - JÉRÔME RENIER - THIERRY DEHONDT-BEDAGUE - CLÉMENT VERLET (Suppléant) - JEAN-LUC DEBERT - STÉPHANE DIEUSAERT - CHRISTOPHE DEBREU - FRÉDÉRIC JUDE - LUC EVERAERE - CLAUDE BODELE - BERTRAND CREPIN - STÉPHANIE FENET - BÉRENGÈRE DELATTRE - CAROLE DELAIRE - JEAN-LUC DEHUYSSER - EDITH STAELEN - RÉGIS GODEL - VINCENT DUCOURANT - NICOLAS DECORTE (Suppléant) - JEAN-FRANÇOIS DEMON - BENOIT BART - LOUIS LEVEUGLE - DELPHINE RANCHY - ERIC SMAL - ANNE VANPEENE - CORALIE DEVROEDE - CHRISTIAN BELLYNCK

**Procurations (11) :**

Laure DOBIGNY à Jacques GREMBER - Alain TALLEU à Arnaud DEVILLEZ - Eva SPRIET à Elise DORMION-ROUSSEZ - Florence BRISBART à Sophie ANDRE - Didier TIBERGHEN à Pierre-Laurent VANDECAVEYE - Béatrice FERLIN à Philippe GRIMBER - Jérôme DARQUES à Nathalie DEBOUDT - Franck MEURILLON à Marie SANDRA - César STORET à Dominique WALBROU - Amandine TRANCHANT à Vincent DUCOURANT - Laurence BARROIS à Serge LACONTE

**Effectif du Conseil de Communauté : 88**

**Nombre de votants : 88**

**Secrétaire de séance : Romuald GUILLAIN**

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président  
  
Valentin BELLEVAL



**SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 21 AVRIL 2026**

**DELIBERATION 2026\_043**

**Objet : Election des membres au sein du Pôle Métropolitain des Flandres (PMF)**

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2017 actant la création du Pôle Métropolitain des Flandres au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

Vu les articles L. 5731-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L. 5214-21 du même code, selon lequel la Communauté d'agglomération doit désigner ses représentants conformément aux statuts du syndicat ;

Vu la délibération n°2017/134 du 19 octobre 2017 validant la création du Pôle Métropolitain et adoptant les statuts du syndicat mixte ;

Vu la délibération n°2018/125 du 24 septembre 2018 portant modification des statuts du Pôle Métropolitain des Flandres ;

Considérant que chaque membre a le droit à un (1) siège, ainsi que d'un siège supplémentaire par strate de 20 000 habitants, et qu'aucun ne peut disposer de plus de la moitié des sièges ;

Considérant la possibilité de déroger à l'élection au scrutin secret en vertu de l'article L. 2121-21 du CGCT à l'unanimité des membres du conseil communautaire ;

**Il vous est proposé :**

- d'accepter le principe du vote à main levée,

- de désigner 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants représentant Cœur de Flandre agglo au sein du Pôle Métropolitain des Flandres.

Titulaires	Suppléants
BELLEVAL Valentin BOULET Elizabeth DEHUYSSER Jean-Luc DOBIGNY Laure JOLY Dominique CREPIN Bertrand	STORET César DARQUES Jérôme GREMBER Jacques GRIMBER Philippe VAN INGHELANDT Luc WALBROU Dominique

**Vote :**

**Pour : 88**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,  
A Hazebrouck, le 21 avril 2026,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,

  
Romuald GULLAIN

Le Président,

  
Valentin BELLEVAL

